



24 mars 2026

Sylvia Maracle  
Pamela Glode-Desrochers  
Marie Pascaline Menono  
Commission d'examen Neha  
Conseil national du logement  
nhc-cnl@inf.gc.ca

Chères Sylvia Maracle, Pamela Glode-Desrochers et Marie Pascaline Menono,

Conformément au paragraphe 17.2(1) de la *Loi sur la stratégie nationale du logement*, j'ai le plaisir de formuler une réponse, au nom du gouvernement du Canada, à la commission d'examen Neha. Je vous remercie pour le rapport intitulé « *Nous sommes des êtres humains. Nous sommes dignes d'un endroit où vivre. C'est aussi simple que cela* » : *Rapport final et recommandations de la commission d'examen Neha*. Je tiens également à remercier les participants, qui ont fait part de leur expérience et de leur expertise tout au long du processus.

La commission d'examen Neha met en lumière les obstacles auxquels les femmes, les personnes bispirituelles, transgenres et issues de la diversité de genre, de tous âges et origines sont confrontées pour accéder à un logement sûr, suffisant et abordable, et formule des recommandations à l'intention du gouvernement du Canada dans six domaines : 1) transformer le système colonial de logement canadien afin de garantir le droit au logement des peuples autochtones ; 2) financer et équiper les organisations communautaires pour qu'elles soient capables de loger et soutenir leurs membres ; 3) Fournir des mesures inclusives de soutien d'urgence et de transition aux femmes issues de la diversité, ainsi qu'aux personnes bispirituelles, transgenres et issues de la diversité de genre confrontées à la violence et à l'itinérance, tout en offrant du logement permanent ; 4) respecter le droit des femmes et des personnes bispirituelles, transgenres et issues de la diversité de genre à un logement abordable et à un niveau de vie suffisant ; 5) établir des normes fondées sur les droits de la personne dans l'ensemble des provinces et des territoires ; et 6) réduire le recours aux systèmes institutionnels coûteux en améliorant l'accès à un logement sûr, suffisant et abordable pour les femmes et les personnes bispirituelles, transgenres et issues de la diversité de genre tout au long de leur vie.

...2

Par le biais de la *Loi sur la Stratégie nationale sur le logement*, le gouvernement du Canada reconnaît que le logement est essentiel à la dignité et au bien-être inhérents de la personne et il s'engage à la réalisation progressive du droit à un logement adéquat. Le gouvernement du Canada reconnaît également les défis particuliers et les obstacles au logement auxquels sont confrontés les populations vulnérables. La Stratégie nationale sur le logement du Canada met un accent particulier sur les besoins en logement des populations ayant des besoins uniques. Pour soutenir cet objectif, le gouvernement du Canada applique l'Analyse comparative entre les sexes plus pour éclairer la conception des programmes et des politiques en matière de logement et de lutte contre l'itinérance.

Les problèmes de logement auxquels font face les populations vulnérables peuvent avoir des conséquences profondes et durables sur la vie des personnes concernées. Pour améliorer les résultats en matière de logement pour tous, tous les ordres de gouvernement et les parties prenantes doivent faire preuve de leadership et travailler en collaboration. Dans un tel contexte, je profiterai de l'occasion pour souligner les progrès récents de l'approche du gouvernement du Canada pour améliorer la situation en matière de logement de la population canadienne, notamment les femmes, les personnes 2ELGBTQI+, transgenres et issues de la diversité de genre.

**Recommandation 1 : Transformer le système colonial de logement canadien afin de garantir le droit au logement des peuples autochtones.**

Le gouvernement du Canada reconnaît que le logement est un élément essentiel de la santé, de la famille et de la collectivité et estime que tous les Canadiens méritent de vivre dans un endroit sécuritaire. Le gouvernement du Canada prend note de la recommandation de commission d'examen Neha de maintenir et d'accroître les engagements financiers envers la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieux urbain, rural et nordique (la Stratégie). Le financement restant de 2,8 milliards de dollars a été re-confirmé dans le cadre du budget de 2025, pour répondre aux besoins en matière de logement des Autochtones en milieux urbain, rural et nordique. Cette somme s'ajoute à celle de 1,18 milliard de dollars de financement fondé sur les distinctions, fournie directement aux partenaires dans le cadre de la Stratégie. En outre, le gouvernement a indiqué, dans le budget de 2025, que le ministre des Services aux Autochtones coordonnera la mise en œuvre d'une stratégie intergouvernementale de logement autochtone, à l'issue de consultations auprès des Premières Nations dans les réserves, des organisations inuites signataires d'un traité, des gouvernements métis ainsi que des signataires de traités modernes et des gouvernements autochtones autonomes. Le gouvernement s'est engagé à travailler avec des partenaires autochtones, pour que les stratégies tiennent compte des besoins des collectivités autochtones.

Depuis 2016, le gouvernement du Canada a déboursé environ 3,5 milliards de dollars pour appuyer la prestation directe de financement en matière de logement fondé sur les distinctions aux organisations inuites signataires d'un traité, des gouvernements métis ainsi que des signataires de traités modernes. Les fonds ont permis aux partenaires de construire de nouveaux logements (y compris des refuges et des logements de transition), d'effectuer des réparations et d'offrir des suppléments au loyer. L'approche du gouvernement a appuyé les Autochtones en ce qui concerne leur contrôle et leurs compétences en matière de programmes et de services, en plus d'apporter une prévisibilité et une certitude concernant les ressources.

Plusieurs programmes fédéraux de logement contribuent également à faire progresser les priorités autochtones en matière de logement, et des travaux sont en cours pour améliorer les efforts de coordination et de simplification. C'est notamment le cas des programmes d'application générale et des programmes, comme l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones, qui appuie la construction de nouveaux refuges et de logements de transition pour les femmes, les enfants et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones qui fuient la violence.

Depuis 2016 et en date de septembre 2025, Services aux Autochtones Canada a investi 3,94 milliards de dollars dans les infrastructures liées au logement des Premières Nations dans les réserves. Grâce aux investissements, plus de 4 000 nouveaux logements ont été construits, plus de 10 800 logements ont été rénovés, plus de 2 000 nouveaux terrains ont été viabilisés pour ouvrir la voie à de nouvelles constructions. De plus, plus de 13 000 projets supplémentaires sont déjà en cours. Selon le recensement, le pourcentage de ménages vivant dans un logement surpeuplé dans les réserves a diminué, passant de 12,7 % en 2016 à 11,3 % en 2021.

Le gouvernement du Canada également fournit du financement aux organisations de femmes et de personnes 2ELGBTQI+ pour les aider à orienter des politiques et des programmes, notamment en matière de logement. De tels mécanismes et d'autres initiatives permettront au gouvernement du Canada d'apporter une contribution à des solutions en matière de logement autochtone, pour répondre aux besoins et aux priorités des collectivités autochtones partout au Canada.

**Recommandation 2 : Financer et équiper les organisations communautaires pour qu'elles soient capables de loger et soutenir leurs membres.**

Le gouvernement du Canada accorde du financement à une série d'initiatives qui reconnaissent le rôle important des organismes communautaires dans la prestation de logements et de services aux Autochtones et aux groupes privés d'équité. Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, ainsi que les organismes qui relèvent du Ministère, fournissent du financement sous forme d'affectations ou de prestations directes à des groupes et à des partenaires, y compris des organismes communautaires et autochtones qui desservent diverses collectivités. En septembre 2025, on a octroyé 1,5 milliard de dollars en prêts au volet nouvelle construction du Fonds pour le logement abordable, qui s'élève désormais à près de 16 milliards de dollars, et 385 millions de dollars au sous-volet pour la création rapide de logements, auquel sont admissibles les fournisseurs de logements communautaires et les gouvernements des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Cette somme s'ajoute au Programme de développement de coopératives d'habitation de 1,5 milliard de dollars, lancé en juin 2024 et conçu en collaboration avec la Fédération de l'habitation coopérative du Canada et le secteur des coopératives d'habitation. En date de décembre 2025, le Programme de développement de coopératives d'habitation a alloué 1,2 milliard de dollars à la construction de vingt nouveaux projets de logements coopératifs, ce qui représente un total de 2 787 nouveaux logements créés.

En outre, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser plus de 5 milliards de dollars dans le cadre de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance, pour appuyer des approches communautaires visant à prévenir et à réduire l'itinérance. Grâce à Vers un chez-soi, les statistiques à jour en date de décembre 2025 indiquent que 112 283 personnes ont été logées dans des logements plus stables et 202 640 personnes ont bénéficié de services essentiels de prévention.

Pour faciliter l'accès à des logements abordables, en septembre 2025, le gouvernement du Canada a lancé Maisons Canada, le nouveau guichet unique fédéral pour accroître l'offre de logements abordables. La nouvelle agence se concentre principalement sur les logements hors marché, pour répondre aux besoins de diverses catégories de revenus. Maisons Canada accepte déjà des propositions, notamment de la part d'organismes sans but lucratif d'habitation, de fournisseurs de logements communautaires et de gouvernements des Premières Nations, des Inuits et des Métis, qui sont des partenaires admissibles dans le cadre de projets de logements abordables. L'objectif de ces propositions est de faire progresser des résultats communs en matière de logement.

Grâce à une capitalisation initiale de 13 milliards de dollars, Maisons Canada a pour mandat d'agir rapidement. L'une des premières initiatives comprend un investissement de 1 milliard de dollars dans la construction de logements de transition et de logements avec services de soutien pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Des investissements tangibles ont déjà été annoncés, notamment dans la phase 2 de Dunn House, ce qui permettra de fournir de nouveaux logements avec services de soutien à la collectivité du quartier de Parkdale, à Toronto. Maisons Canada a également conclu cinq partenariats importants : la ville d'Ottawa, les provinces de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et du Québec, ainsi qu'une entente tripartite avec le Nunavut et Nunavut Tunngavik Incorporated. L'agence a également fait progresser les travaux de six projets de construction directe de logements à Dartmouth, Longueuil, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Edmonton. En outre, le gouvernement du Canada lancera bientôt le Fonds canadien de protection des loyers, doté d'une enveloppe de 1,5 milliard de dollars, sera lancé sous l'égide de Maisons Canada, qui sera géré par le secteur du logement communautaire.

**Recommandation 3 : Fournir des mesures inclusives de soutien d'urgence et de transition aux femmes issues de la diversité, ainsi qu'aux personnes bispirituelles, transgenres et issues de la diversité de genre confrontées à la violence et à l'itinérance, tout en offrant du logement permanent.**

L'augmentation récente du nombre de personnes en situation d'itinérance dans des collectivités partout au Canada est très préoccupante. Le gouvernement du Canada s'engage à collaborer avec tous les partenaires pour prévenir et réduire l'itinérance et favoriser l'accès à un logement adéquat, notamment pour les femmes issues de la diversité et pour les personnes bispirituelles, transgenres et issues de la diversité de genre confrontées à la violence. En date de décembre 2025, 395,74 millions de dollars ont été engagés dans le cadre de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones du gouvernement du Canada pour construire 38 nouveaux refuges et 42 nouveaux logements de transition pour les femmes, les enfants et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones qui fuient la violence fondée sur le genre. En outre, 304,1 millions de dollars sur cinq ans et 96,6 millions de dollars par année par la suite, à l'appui des activités de ces refuges et logements de transition et également pour appuyer les projets de prévention de la violence culturellement adaptées e. En conséquence, le Programme de prévention de la violence familiale de Services aux Autochtones Canada finance un réseau élargi de refuges et de logements de transition qui permet d'améliorer la sécurité des femmes, des enfants, des familles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Une fois la construction terminée pour les projets sélectionnés et les immeubles devenus opérationnels, les personnes victimes de violence fondée sur le genre auront davantage accès à des espaces sûrs adaptés à leur culture partout au Canada.

De plus, dans le cadre du budget de 2025, le gouvernement a proposé de fournir à Femmes et Égalité des genres Canada un total de 223,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027, et de 44,7 millions par année, par la suite, pour mener à bien son travail et renforcer les mesures fédérales visant à mettre fin à la violence fondée sur le genre. Dans le budget de 2025, le gouvernement du Canada a également réaffirmé son engagement à travailler en collaboration avec les provinces et les territoires pour mettre fin à la violence fondée sur le genre. Grâce aux ententes bilatérales actuelles conclues dans le cadre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, les administrations continuent de financer des services de prévention essentiels et des aides directes aux personnes survivantes. Au cours de la première année de mise en œuvre, plus de 37,7 millions de dollars ont été affectés au pilier « Infrastructure sociale et environnement ». Ces investissements permettent d'aider les refuges qui desservent les femmes, les jeunes filles et les personnes 2ELGBTQI+ victimes de violence, de même que les collectivités à renforcer leur capacité.

**Recommandation 4: Respecter le droit des femmes et des personnes bispirituelles, transgenres et issues de la diversité de genre à un logement abordable et à un niveau de vie suffisant.**

Le gouvernement du Canada reconnaît les défis systémiques auxquels sont confrontées les personnes vulnérables lorsqu'il s'agit d'accéder à un niveau de vie adéquat, y compris à un logement adéquat. Pour permettre le développement d'une offre de logements abordables qui est le reflet de ce que les gens partout au Canada ont les moyens de se payer, Maisons Canada utilise une définition de l'abordabilité du logement basée sur le revenu. Selon cette définition, un logement abordable correspond à un logement dont les coûts représentent moins de 30 % du revenu avant impôt d'un ménage, basé sur le revenu médiant d'une région.

En plus d'accroître l'offre de logements abordables, le gouvernement du Canada reste déterminé à protéger les programmes sociaux essentiels dont dépendent des millions de Canadiens. Il s'agit notamment de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, qui améliore le bien-être financier de centaines de milliers de personnes handicapées à faible revenu et en âge de travailler ; de l'allocation canadienne pour enfants, qui fournit jusqu'à 7 997 \$ par enfant et fait une différence dans la vie d'environ 3,5 millions de familles canadiennes, et de l'Allocation canadienne pour le logement, un programme de 4,7 milliards de dollars qui a aidé 330 102 ménages en leur fournissant une aide pour rentre le logement abordable, et ce en date du mois mars 2025.

### **Recommandation 5 : Établir des normes fondées sur les droits de la personne dans l'ensemble des provinces et des territoires**

Comme indiqué, le gouvernement du Canada s'est engagé à favoriser la réalisation progressive du droit à un logement adéquat et il reconnaît que cela implique de prendre des mesures concrètes et mesurables. Dans le budget de 2024, le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 250 millions de dollars sur deux ans pour l'Initiative de lutte contre l'itinérance hors refuge et les campements. Cette Initiative temporaire, destinée à répondre aux besoins les plus urgents, a bénéficié de cofinancement de la part des provinces, des territoires et des municipalités, et a nécessité l'élaboration de plans de réponse communautaire aux campements en collaboration avec le secteur local des services aux personnes itinérantes, les partenaires autochtones et les personnes ayant une expérience vécue. Ces plans devaient intégrer l'approche fondée sur les droits de la personne, l'approche « Logement d'abord », ainsi qu'une planification et une mise en œuvre inclusives.

De façon plus générale, les initiatives fédérales dans le cadre de la SNL actuelle reposent sur une approche du logement axée sur les droits de la personne. La Stratégie souligne l'importance de répondre aux besoins des principaux groupes, notamment les personnes âgées, les peuples autochtones, les personnes ayant vécu des expériences de violence fondée sur le genre, 2ELGBTQI+ et handicapées. Plusieurs programmes de la Stratégie nationale sur le logement accordent la priorité au financement de projets qui desservent ces groupes. À cet effet, certains programmes disposent de financement réservé ou d'objectifs adaptés à ces groupes. Par exemple, le Fonds pour le logement abordable accorde la priorité au financement de projets qui desservent les personnes en situation d'itinérance, aux survivants de violence fondée sur le genre, aux aînés, aux personnes noires et racialisées, aux Autochtones, aux personnes avec un handicap et aux membres de la communauté 2ELGBTQI+. En date de décembre 2025, la Stratégie nationale sur le logement avait engagé plus que 23 milliards de dollars pour répondre aux besoins en matière de logement des femmes et de leurs enfants, ce qui comprend le financement de la construction, de la réparation et du soutien de 321 955 logements. De plus, un financement réservé et prioritaire de 5,94 milliards de dollars accordé à des projets qui desservent les peuples autochtones et les communautés nordiques a permis de construire 23 955 nouveaux logements et de réparer ou renouveler 11 242 logements.

De plus, le gouvernement du Canada a pris des mesures pour protéger et appuyer les locataires. Pour ce faire, il a travaillé avec des partenaires provinciaux et territoriaux, notamment en publiant, en septembre 2024, le Plan pour une Charte des droits des locataires et en mettant en œuvre le Fonds de protection des locataires, annoncé dans le cadre du budget de 2024. Conscient des défis auxquels sont confrontées les personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité, le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et les territoires, par l'intermédiaire du Comité canadien de l'harmonisation des codes de construction, pour mettre à jour le Code national du bâtiment, notamment pour améliorer l'accessibilité au logement.

En septembre 2025, le gouvernement du Canada s'est appuyé sur les engagements pris dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, tout en reconnaissant que la responsabilité du logement et de l'itinérance est partagée entre les juridictions. Par conséquent, il a affirmé son engagement à travailler avec les provinces et les territoires pour améliorer la situation en matière de logement dans l'ensemble du pays. Pour ce faire, il a pris les mesures suivantes : renouveler les partenariats intergouvernementaux sur le logement abordable, qui fournissent actuellement du soutien financier essentiel pour maintenir les Canadiens dans leur logement et pour appuyer les logements sociaux essentiels ; le renforcement des mesures de lutte contre l'itinérance au moyen d'investissements coordonnés ; l'harmonisation des efforts pour débloquer l'offre de logements et la réduction des obstacles à la construction de logements ; le soutien du logement autochtone et la collaboration avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour faire progresser des solutions mises en œuvre par les Autochtones et l'intensification de l'utilisation de méthodes de construction modernes pour améliorer la rapidité et l'efficacité.

**Recommandation 6 : Réduire le recours aux systèmes institutionnels coûteux en améliorant l'accès à un logement sûr, suffisant et abordable pour les femmes et les personnes bispirituelles, transgenres et issues de la diversité de genre tout au long de leur vie.**

Le gouvernement du Canada comprend l'importance d'accroître l'accès à des logements sûrs, suffisants et abordables et d'orienter le financement en ce sens. C'est pourquoi il a doté Maisons Canada d'une capitalisation initiale de 13 milliards de dollars pour accélérer la construction de logements partout au pays. De plus, il s'est engagé à renouveler les partenariats en matière de logement, dans le but d'assurer un soutien continu au logement abordable. Alors que le gouvernement du Canada envisage le renouvellement de ces partenariats, il a l'intention de poursuivre le travail en étroite collaboration avec les provinces et les territoires afin d'obtenir des résultats clairs pour la population canadienne. Dans le cadre de ses travaux, le gouvernement du Canada s'engage à écouter toutes les voix, y compris celles des femmes, des personnes 2ELGBTQI+ et de celles ayant vécu une situation d'itinérance. Il s'assurera également d'utiliser une Analyse comparative entre les sexes plus tout au long du processus et que tous les mesures s'harmonisent à l'élaboration de la Stratégie intergouvernementale sur le logement des Autochtones que dirige la ministre Gull-Masty.

Bien que le gouvernement du Canada ait réalisé d'importants investissements, notamment via le lancement de Maisons Canada, nous reconnaissons également qu'il reste encore beaucoup à faire pour venir en aide aux personnes qui ont les plus grands besoins. Dans le cadre de ces efforts, le gouvernement du Canada poursuit les travaux préliminaires visant à renouveler et à renforcer la Stratégie nationale sur le logement et reste déterminé à soutenir des solutions à long terme pour relever les défis liés au logement et à l'itinérance dans le pays. Le gouvernement du Canada reste déterminé à poursuivre ce travail, en s'appuyant sur une approche fondée sur les droits de la personne.

Le gouvernement du Canada reconnaît également que répondre efficacement aux problèmes liés au logement et à l'itinérance demande un leadership coordonné entre les ministères fédéraux, ainsi qu'une collaboration étroite avec les autres ordres de gouvernement, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis. L'engagement commun pris en septembre 2025 par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de renouveler le partenariat en matière de logement, alors que les accords bilatéraux actuels arrivent à échéance en 2028, souligne l'importance de cette approche. À mesure que les travaux relatifs à la prochaine Stratégie nationale du logement continuent d'évoluer, le gouvernement du Canada veillera à ce que cette stratégie reflète cet engagement à l'échelle de l'ensemble du gouvernement.

Le gouvernement du Canada prend note des recommandations et continuera de les étudier, incluant par le biais de tables rondes ciblées et d'un dialogue continu avec les défenseurs, les prestataires de services et les personnes ayant une expérience vécue. Cela inclut identifier les opportunités pour renforcer la coordination entre les programmes fédéraux et les leviers de politiques. Informé par ce travail, le gouvernement du Canada reste déterminé à promouvoir un système de logement plus équitable et mieux adapté aux besoins femmes, les personnes bispirituelles, transgenres et issues de la diversité de genre.

Je vous remercie à nouveau pour votre travail très important dans le cadre de la commission d'examen Neha.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gregor Robertson". The signature is fluid and cursive, with the first name "Gregor" being more prominent.

L'honorable Gregor Robertson, C.P., député  
Ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de  
Développement économique Canada pour le Pacifique